



CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément à l'article L1122-12 et suivant du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Collège communal invite pour la première fois Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra en visioconférence, **le jeudi 18 février 2021 à 20 h.00** à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Séance publique.

1. Procès-verbal de la séance du 21 janvier 2021.
2. Procès-verbal de vérification de caisse de la Directrice financière du 3^{ème} trimestre 2020.
3. Subsidés aux Asbl et clubs sportifs 2020.
4. RCA. Plan d'entreprise. Approbation.
5. Fournitures. Acquisition de deux trémies d'épandage de sel de déneigement pour équiper un véhicule communal. Approbation des conditions et du mode de passation (marché passé par procédure négociée sans publication préalable).
6. Services - Fauchage le long des voiries communales. Année 2021. Approbation des conditions et des firmes à consulter. (Marché passé par facture acceptée -marchés publics de faible montant-)
7. Patrimoine. Acquisition de l'Aile Saint-Nicolas. Approbation du projet d'acte.
8. Mise à disposition de parcelles au Circuit de Spa – Francorchamps. Bail emphytéotique. Approbation du projet d'acte.
9. Acquisition de l'ancienne Justice de Paix. Accord de la Régie des Bâtiments. Ajustement du prix. Approbation.
10. Approbation du compromis de vente par la famille David des jardin et cour attenant à l'ancien SPAR.
11. Plan Pollec. Appel à projet. Installation de bornes pour recharge de vélos électriques.
12. Pollec. Co-signature de la déclaration de Paris. Ratification de la délibération du Collège communal du 8 février 2021.
13. Vente des coupes ordinaires de bois de sciage. Vente de printemps. Exercice 2021. Approbation du cahier spécial des charges.
14. Approbation de la Convention de Subvention Be Planet. Ratification.
15. Correspondance.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,
J. REMY-PAQUAY.

Le Bourgmestre,
Th. DE BOURNONVILLE.